

COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DES BAUX-ALPILLES
PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 MARS 2019
A 19h00 MAS BLANC DES ALPILLES

L'an deux mille dix-neuf

et le vingt et un mars,

à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de cette Communauté de communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle polyvalent de Mas Blanc des Alpilles, sous la présidence de M. Hervé CHERUBINI, Président.

Présents : Mmes et MM. AOUN Danièle, BASSO Gilles, BLANC Michel, BLANC Patrice, BONET Michel, CALLET Marie-Pierre, CAVIGNAUX Michel, CHERUBINI Hervé, DELON Pascal, FAVERJON Yves, FENARD Michel, GALLE Michel, GARCIN-GOURILLON Christine, GARNIER Gérard, GATTI Régis, GAZEAU-SECRET Anne, GESLIN Laurent, GUENOT Jacques, JODAR Françoise, JODAR Jacques, LAUBRY Patricia, LICARI Pascale, MANGION Jean, PEROT-RAVEZ Gisèle, PRIEUR DE LA COMBLE Inès, ROGGIERO Alice, SANTIN Jean-Denis, SCIFO-ANTON Sylvette, VENNIN Benoît, VIDAL Denise

Excusés : Mmes et MM. ABIDI Nadia, BONI Maryse, GUIGNARD Stéphan, GUILLOT Pierre, PELISSIER Aline, SAUTEL Jack, WIBAUX Bernard

Monsieur Laurent GESLIN accueille les membres de l'assemblée dans la salle polyvalente de Mas Blanc des Alpilles.

M. CHERUBINI énonce les procurations :

- Madame ABIDI Nadia à Madame JODAR Françoise
- Madame BONI Maryse à Monsieur CAVIGNAUX Michel
- Monsieur GUIGNARD Stéphan à Monsieur BONET Michel
- Monsieur GUILLOT Pierre à Madame AOUN Danièle
- Madame PELISSIER Aline à Monsieur GARNIER Gérard
- Monsieur SAUTEL Jack à Madame GARCIN-GOURILLON Christine
- Monsieur WIBAUX Bernard à Monsieur CHERUBINI Hervé

ORDRE DU JOUR

1. ELECTION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur Laurent GESLIN a été élu secrétaire de séance à l'unanimité des voix.

2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE EN DATE DU 23 OCTOBRE 2018

Le procès-verbal du Conseil communautaire en date du 26 février 2019 n'a appelé aucune observation de la part des élus présents et a été voté à l'unanimité des voix.

3. DECISIONS PRISES PAR LE MONSIEUR LE PRESIDENT

- **Décision n°08/2019** : Contrat de prestation de services entre la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles et la Fédération Française de Courses Camarguaises portant sur les animations à vocation pédagogique et l'organisation d'une course camarguaise
- **Décision n°09/2019** : Création de la régie d'avances et de recettes prolongée « Eau et Assainissement »
- **Décision n°10/2019** : Avenant à un contrat de maintenance de logiciel

- **Décision n°11/2019** : Convention de prestation de service d'aide à l'archivage
- **Décision n°12/2019** : Convention entre la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles et la Commune du Paradou concernant la mise à disposition de la police mutualisée
- **Décision n°13/2019** : Convention entre la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles et la Société Protectrice des Animaux de Salon-de-Provence pour l'accueil des animaux sans ramassage concernant les Communes de Mouriès et Saint-Rémy-de-Provence
- **Décision n°14/2019** : Convention entre la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles et la Commune de Maussane-les-Alpilles concernant la mise à disposition de la police mutualisée

4. DELIBERATION N° 21/2019 : INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER COMMUNAUTAIRE

Monsieur le Président propose :

- **de prendre acte** de l'installation immédiate de Monsieur Jean HALDY comme conseiller communautaire titulaire (Eygalières)
- **d'autoriser** Monsieur le Président à exécuter cette délibération et à signer tout document s'y rapportant.

Par : **POUR : 37 voix** – unanimité des suffrages exprimés.

Monsieur le Président précise à l'assemblée que Monsieur Jean HALDY n'étant pas présent, ce dernier avait donné procuration à Madame Alice ROGGIERO.

5. DELIBERATION N° 22/2019 : ELECTION DU PRESIDENT DE SEANCE POUR LE VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2018

Monsieur le Président propose de :

- **d'élire** M. Gérard GARNIER Président de séance pour le vote des questions relatives aux comptes administratifs 2018 ;
- **d'autoriser** M. Gérard GARNIER à signer les délibérations relatives aux comptes administratifs 2018.

Par : **POUR : 38 voix** – unanimité des suffrages exprimés.

6. DELIBERATION N° 23/2019 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DES BAUX-ALPILLES – BUDGET PRINCIPAL – ANNEE 2018

Monsieur le Vice-Président propose :

- **de considérer** que les opérations sont régulières,
- **de déclarer** que le compte de gestion dressé par Madame LIEBAERT, Comptable public, n'appelle aucune observation ni réserve de sa part,
- **d'approuver** ledit compte de gestion ;

Par : **POUR : 38 voix** – unanimité des suffrages exprimés.

Monsieur le Président sort de la salle pour le vote du compte administratif.

7. DELIBERATION N° 24/2019 : ARRET DU COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DES BAUX-ALPILLES ET AFFECTATION DES RESULTATS – BUDGET PRINCIPAL – ANNEE 2018

Monsieur le Vice-Président propose :

- **d'arrêter** le compte administratif du budget principal de la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles et son résultat global définitif à **1 851 390,91 €** ;
- **d'affecter** le résultat d'investissement, soit – **668 038 €** en report de dépense sur la section d'investissement au compte 001 ;
- **d'affecter** la partie du résultat de fonctionnement cumulé nécessaire à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement, soit **616 655,57 €** en excédents de fonctionnement capitalisés au compte 1068 de la section d'investissement ;
- **d'affecter** le solde du résultat cumulé de fonctionnement, soit **1 851 390,91€**, en report de recette sur la section de fonctionnement au compte 002.

Par : **POUR : 36 voix** – unanimité des suffrages exprimés.

8. DELIBERATION N° 25/2019 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU BUDGET ANNEXE DSP ASSAINISSEMENT – ANNEE 2018

Monsieur le Vice-Président propose :

- **de considérer** que les opérations sont régulières,
- **de déclarer** que le compte de gestion dressé par Madame LIEBAERT, Comptable public, n'appelle aucune observation ni réserve de sa part,
- **d'approuver** ledit compte de gestion ;

Par : **POUR : 38 voix** – unanimité des suffrages exprimés.

Monsieur le Président sort de la salle pour le vote du compte administratif.

9. DELIBERATION N° 26/2019 : ARRET DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE DSP ASSAINISSEMENT ET AFFECTATION DE RESULTATS – ANNEE 2018

Monsieur le Vice-Président propose :

- **d'arrêter** le compte administratif 2018 du budget annexe DSP assainissement et son résultat global définitif à + **312 502,71 €** ;
- **d'affecter** le résultat d'investissement, soit **128 647,52 €** en report de recette sur la section d'investissement au compte 001.
- **d'affecter** le résultat de fonctionnement cumulé, soit **197 855,19 €** en report de recette sur la section de fonctionnement au compte 002;

Par : **POUR : 36 voix** – unanimité des suffrages exprimés.

10. DELIBERATION N° 27/2019 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU BUDGET ANNEXE REGIE ASSAINISSEMENT – ANNEE 2018

Monsieur le Vice-Président propose :

- **de considérer** que les opérations sont régulières,
- **de déclarer** que le compte de gestion dressé par Madame LIEBAERT, Comptable public, n'appelle aucune observation ni réserve de sa part,
- **d'approuver** ledit compte de gestion ;

Par : **POUR : 38 voix** – unanimité des suffrages exprimés.

Monsieur le Président sort de la salle pour le vote du compte administratif.

11. DELIBERATION N° 28/2019 : ARRET DU COMPTE ADMINISTRATIF DE BUDGET ANNEXE REGIE ASSAINISSEMENT ET AFFECTATION DES RESULTATS – ANNEE 2018

Monsieur le Vice-Président propose :

- **d'arrêter** le compte administratif 2018 du budget annexe régie assainissement et son résultat global définitif à **743 324,79 €** ;
- **d'affecter** le résultat d'investissement, soit **447 806,59 €** en report de recette sur la section d'investissement au compte 001.
- **d'affecter** une partie du résultat de fonctionnement cumulé, soit **1 561,16 €** en réserves au compte 1064 de la section d'investissement ;
- **d'affecter** le solde du résultat cumulé de fonctionnement, soit **445 870,04 €** en report de recette sur la section de fonctionnement au compte 002.

Par : **POUR : 36 voix** – unanimité des suffrages exprimés.

12. DELIBERATION N° 29/2019 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU BUDGET ANNEXE DSP EAU – ANNEE 2018

Monsieur le Vice-Président propose :

- **de considérer** que les opérations sont régulières,
- **de déclarer** que le compte de gestion dressé par Madame LIEBAERT, Comptable public, n'appelle aucune observation ni réserve de sa part
- **d'approuver** ledit compte de gestion ;

Par : **POUR : 38 voix** – unanimité des suffrages exprimés.

Monsieur le Président sort de la salle pour le vote du compte administratif.

13. DELIBERATION N° 30/2019 : ARRET DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE DSP EAU ET AFFECTATION DES RESULTATS – ANNEE 2018

Monsieur le Vice-Président propose :

- **d'arrêter** le compte administratif 2018 du budget annexe DSP eau et son résultat global définitif à **150 815,72 €** ;
- **d'affecter** le résultat d'investissement, soit **183 328,61 €** en report de recette sur la section d'investissement au compte 001 ;
- **d'affecter** la partie du résultat de fonctionnement cumulé nécessaire à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement, soit **257 439,39 €** en réserves au compte 1068 de la section d'investissement ;
- **d'affecter** le solde du résultat cumulé de fonctionnement, soit **150 815,72 €** en report de recette sur la section de fonctionnement au compte 002.

Par : **POUR : 36 voix** – unanimité des suffrages exprimés.

14. DELIBERATION N° 31/2019 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU BUDGET ANNEXE REGIE EAU – ANNEE 2018

Monsieur le Vice-Président propose :

- **de considérer** que les opérations sont régulières,
- **de déclarer** que le compte de gestion dressé par Madame LIEBAERT, Comptable public, n'appelle aucune observation ni réserve de sa part,
- **d'approuver** ledit compte de gestion ;

Par : **POUR : 38 voix** – unanimité des suffrages exprimés.

Monsieur le Président sort de la salle pour le vote du compte administratif.

15. DELIBERATION N° 32/2019 : ARRET DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE REGIE EAU ET AFFECTATION DES RESULTATS – ANNEE 2018

Monsieur le Vice-Président propose :

- **d'arrêter** le compte administratif 2018 du budget annexe régie eau et son résultat global définitif à **489 628,81 €** ;
- **d'affecter** le résultat d'investissement, soit – **645 902,28 €** en report de dépense sur la section d'investissement au compte 001 ;
- **d'affecter** la partie du résultat de fonctionnement cumulé nécessaire à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement, soit **477 584,28 €** en réserves au compte 1068 de la section d'investissement ;
- **d'affecter** le solde du résultat cumulé de fonctionnement, soit **489 628,81 €** en report de recette sur la section de fonctionnement au compte 002.

Par : **POUR : 36 voix** – unanimité des suffrages exprimés.

16. DELIBERATION N° 33/2019 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU BUDGET ANNEXE REGIE TOURISME – ANNEE 2018

Monsieur le Vice-Président propose :

- **de considérer** que les opérations sont régulières,
- **de déclarer** que le compte de gestion dressé par Madame LIEBAERT, Comptable public, n'appelle aucune observation ni réserve de sa part,
- **d'approuver** ledit compte de gestion ;

Par : **POUR : 38 voix** – unanimité des suffrages exprimés.

Monsieur le Président sort de la salle pour le vote du compte administratif.

17. DELIBERATION N° 34/2019 : ARRET DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE REGIE TOURISME ET AFFECTATION DES RESULTATS – ANNEE 2018

Monsieur le Vice-Président propose :

- **d'arrêter** le compte administratif 2018 du budget annexe régie tourisme et son résultat global définitif à **12 897,91 €** ;
- **d'affecter** le résultat d'investissement, soit **3 638,79 €** en report de recette sur la section d'investissement au compte 001 ;
- **d'affecter** le résultat cumulé de fonctionnement, soit **9 259,12 €** en report de recette sur la section de fonctionnement au compte 002.

Par : **POUR : 36 voix** – unanimité des suffrages exprimés.

18. DELIBERATION N° 35/2019 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU BUDGET ANNEXE EXTENSION ZA EYGALIERES – ANNEE 2018

Monsieur le Vice-Président propose :

- **de considérer** que les opérations sont régulières,
- **de déclarer** que le compte de gestion dressé par Madame LIEBAERT, Comptable public, n'appelle aucune observation ni réserve de sa part,
- **d'approuver** ledit compte de gestion ;

Par : **POUR : 38 voix** – unanimité des suffrages exprimés.

Monsieur le Président sort de la salle pour le vote du compte administratif.

19. DELIBERATION N° 36/2019 : ARRET DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE EXTENSION ZA EYGALIERES ET AFFECTATION DES RESULTATS – ANNEE 2018

Monsieur le Vice-Président propose :

- **d'arrêter** le compte administratif 2018 du budget annexe extension ZA Eygalières et son résultat global définitif à **60 055,36 €** ;
- **d'affecter** le résultat de fonctionnement cumulé, soit **- 43 855,64 €**, en report de dépense sur la section de fonctionnement en 002 ;
- **d'affecter** le résultat d'investissement, soit **103 911,00 €** en report de recette sur la section d'investissement au compte 001.

Par : **POUR : 36 voix** – unanimité des suffrages exprimés.

20. DELIBERATION N° 37/2019 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU BUDGET ANNEXE ZA LA MASSANE 4 SAINT REMY DE PROVENCE – ANNEE 2018

Monsieur le Vice-Président propose :

- **de considérer** que les opérations sont régulières,
- **de déclarer** que le compte de gestion dressé par Madame LIEBAERT, Comptable public, n'appelle aucune observation ni réserve de sa part,
- **d'approuver** ledit compte de gestion ;

Par : **POUR : 38 voix** – unanimité des suffrages exprimés.

Monsieur le Président sort de la salle pour le vote du compte administratif.

21. DELIBERATION N° 38/2019 : ARRET DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE ZA LA MASSANE 4 SAINT REMY DE PROVENCE ET AFFECTATION DES RESULTATS

Monsieur le Vice-Président propose :

- **d'arrêter** le compte administratif 2018 du budget ZA La Massane 4-Saint-Rémy-de Provence et son résultat global définitif à **253 401,28 €** ;
- **d'affecter** le résultat d'investissement, soit **247 385,88 €** en report de recette sur la section d'investissement au compte 001 ;
- **d'affecter** le résultat de fonctionnement cumulé, soit **6 015,40 €**, en report de recette sur la section de fonctionnement au compte 002.

Par : **POUR : 36 voix** – unanimité des suffrages exprimés.

22. DELIBERATION N° 39/2019 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU BUDGET ANNEXE ZA SAINT REMY DE PROVENCE – ANNEE 2018

Monsieur le Vice-Président propose :

- **de considérer** que les opérations sont régulières,
- **de déclarer** que le compte de gestion dressé par Madame LIEBAERT, Comptable public, n'appelle aucune observation ni réserve de sa part,
- **d'approuver** ledit compte de gestion ;

Par : **POUR : 38 voix** – unanimité des suffrages exprimés.

Monsieur le Président sort de la salle pour le vote du compte administratif.

23. DELIBERATION N°40/2019 : ARRET DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE ZA SAINT REMY DE PROVENCE ET AFFECTATION DES RESULTATS – ANNEE 2018

Monsieur le Vice-Président propose :

- **d'arrêter** le compte administratif 2018 du budget annexe ZA Saint-Rémy-de Provence et son résultat global définitif à **631 224,10 €** ;
- **d'affecter** le résultat de fonctionnement cumulé, soit **560 123,47 €** en report de recette sur la section de fonctionnement au compte 002 ;
- **d'affecter** le résultat d'investissement cumulé, soit **71 100,63 €** en report de recette sur la section d'investissement au compte 001.

Par : **POUR : 36 voix** – unanimité des suffrages exprimés.

24. DELIBERATION N°41/2019 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU BUDGET ANNEXE ZA LES GRANDES TERRES 2 A EYGALIERES – ANNEE 2018

Monsieur le Vice-Président propose :

- **de considérer** que les opérations sont régulières,
- **de déclarer** que le compte de gestion dressé par Madame LIEBAERT, Comptable public, n'appelle aucune observation ni réserve de sa part,
- **d'approuver** ledit compte de gestion ;

Par : **POUR : 38 voix** – unanimité des suffrages exprimés.

Monsieur le Président sort de la salle pour le vote du compte administratif.

25. DELIBERATION N°42/2019 : ARRET DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE ZA LES GRANDES TERRES 2 EYGALIERES ET AFFECTATION DES RESULTATS – ANNEE 2018

Monsieur le Vice-Président propose :

- **d'arrêter** le compte administratif 2018 du budget annexe ZA Les grandes terres 2-Eygalières et son résultat global définitif à **84 757,66 €** ;
- **d'affecter** le résultat d'investissement, soit **111 534,67 €** en report de recette sur la section d'investissement au compte 001 ;
- **d'affecter** le résultat cumulé de la section de fonctionnement, soit **26 777,01 €** en report de dépense sur la section de fonctionnement au compte 002.

Par : **POUR : 36 voix** – unanimité des suffrages exprimés.

26. DELIBERATION N°43/2019 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU BUDGET ANNEXE ZA LES TREBONS 2 AUREILLE – ANNEE 2018

Monsieur le Vice-Président propose :

- **de considérer** que les opérations sont régulières,
- **de déclarer** que le compte de gestion dressé par Madame LIEBAERT, Comptable public, n'appelle aucune observation ni réserve de sa part,
- **d'approuver** ledit compte de gestion ;

Par : **POUR : 38 voix** – unanimité des suffrages exprimés.

Monsieur le Président sort de la salle pour le vote du compte administratif.

27. DELIBERATION N°44/2019 : ARRET DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE ZA LES TREBONS 2 AUREILLE ET AFFECTATION DES RESULTATS – ANNEE 2018

Monsieur le Vice-Président propose :

- **d'arrêter** le compte administratif 2018 du budget annexe ZA Les trébons 2-Aureille et son résultat global définitif à **32 889,27 €** .
- **d'affecter** le résultat d'investissement, soit **32 889,06 €** en report de recette sur la section d'investissement au compte 001 ;
- **d'affecter** le résultat de fonctionnement cumulé, soit **0,21 €**, en report de recette sur la section de fonctionnement au compte 002.

Par : **POUR : 36 voix** – unanimité des suffrages exprimés.

28. DELIBERATION N°45/2019 : MODIFICATION DU PACTE FINANCIER ET FISCAL 2018-2021 ET DE LA DELIBERATION N°2015/2018

Monsieur le Président propose :

- **de modifier** la délibération n°205/2018 en date du 19 décembre 2018 dans sa partie relative à la dotation de solidarité communautaire
- **d'approuver** le pacte financier et fiscal modifié annexé à la présente délibération
- **de notifier** aux communes la présente délibération pour approbation par les conseils municipaux dans les trois mois
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Par : **POUR : 26 voix – CONTRE : 5 voix – ABSTENTIONS : 7 voix.**

29. DELIBERATION N°46/2019 : RETRAIT DE LA DELIBERATION N°206/2018 ET VOTE DE LA DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE (DSC) 2019

Monsieur le Président propose :

- **de retirer** la délibération n° 206/2018 en date du 19 décembre 2018 relative au vote de la DSC 2019
- **d'arrêter** l'enveloppe de la DSC pour 2019 à 2 617 664 euros
- **de fixer** les montants de la dotation de solidarité de chaque commune comme figurant dans le tableau présenté ci-dessus
- **de préciser** que ces crédits seront inscrits au budget 2019 à l'article 739212-dotation de solidarité communautaire
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Par : **POUR : 26 voix – CONTRE : 10 voix – ABSTENTIONS : 2 voix.**

30. DELIBERATION N°47/2019 : TARIFS DES PRESTATIONS DE CONTROLE DE L'ASSAINISSEMENT PLUVIAL POUR LES VENTES DES IMMEUBLES A USAGE D'HABITATION

Monsieur le Président propose :

- **de fixer** les tarifs des prestations de contrôle de l'assainissement pluvial au moment de la vente des immeubles à usage d'habitation à 160 € HT soit 176 € TTC ;
- **de dire** que ces tarifs seront applicables à compter de ce jour ;
- **d'autoriser** les agents du service pluvial de la communauté de commune Vallée des Baux-Alpilles à recouvrer ces sommes ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Par : **POUR : 38 voix** – unanimité des suffrages exprimés.

31. DELIBERATION N°48/2019 : MODIFICATION DU MODE DE GESTION DU SERVICE PUBLIC TOURISME SUR LA COMMUNE DE SAINT REMY DE PROVENCE – GESTION EN REGIE – APPROBATION DU PROTOCOLE D'ACCORD RELATIF AU TRANSFERT DE L'ACTIVITE – CREATION DES EMPLOIS

Monsieur le Président propose :

- **d'approuver** le principe d'une gestion en régie du service tourisme de la Commune de Saint-Rémy de Provence ;
- **d'approuver** les termes du protocole de transfert d'activité entre l'association office de tourisme de Saint-Rémy de Provence et la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles ;
- **de créer** huit emplois ;
- **de modifier** le tableau des effectifs théoriques en conséquence ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de cette procédure de gestion en régie.

Par : **POUR : 36 voix – CONTRE : 0 voix – ABSTENTION : 2 voix.**

32. DELIBERATION N°49/2019 : MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU CONSEIL D'EXPLOITATION ET DE LA DIRECTRICE DE LA REGIE INTERCOMMUNALE DU TOURISME

Monsieur le Président propose :

- **fixer** la composition du Conseil d'exploitation comme suit :
 - neuf membres pour le collège des représentants de la Communauté de communes : MM. Gilles BASSO, Hervé CHERUBINI, Yves FAVERJON, Régis GATTI, Jean MANGION, Benoît VENNIN, Jean-Louis VILLERMY, Bernard WIBAUX et Gérard GARNIER.
 - six membres pour le collège des représentants des professions et activités intéressées par le tourisme : Mmes Marion ACCOLAS, Corinne CLAESSENS, Sandrine ROUMANILLE, Elisabeth HEROU, MM. Philippe GONINET et Jean LIN.
- **désigner** Mme Ingrid CACERES pour exercer les fonctions de Directrice de la régie tourisme
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer l'ensemble de pièces nécessaires à la mise en œuvre de ce dossier.

Par : **POUR : 38 voix – unanimité des suffrages exprimés.**

33. DELIBERATION N°50/2019 : MODIFICATION DU REGLEMENT SUR LE COMPTE EPARGNE TEMPS

Monsieur le Président propose :

- **d'approuver** la modification du règlement intérieur fixant les modalités d'application du compte épargne temps pour les services de la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits nécessaires seront prévus au budget la Communauté de communes.

Par : **POUR : 38 voix – unanimité des suffrages exprimés.**

34. DELIBERATION N°51/2019 : AVENANT AU MARCHE N°2018-09 POUR LES TRAVAUX DE REQUALIFICATION DE LA ZONE D'ACTIVITE DE LA GARE

Monsieur le Président propose :

- **de consentir** à cet avenant au marché de travaux n°2018-09,
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer l'ensemble des pièces destinées à la réalisation de ce projet.

Par : **POUR : 38 voix – unanimité des suffrages exprimés.**

35. DELIBERATION N°52/2019 : PROCEDURE DE PRISE EN GESTION DES RESEAUX PAR LA CCVBA ET DE LA COLLECTE DES DECHETS EN CAS DE RETROCESSION DE VOIE PRIVEE A UNE COMMUNE – ADOPTION D’UN GUIDE DE PROCEDURE ENTRE LA CCVBA ET LES COMMUNES MEMBRES

Monsieur le Président propose :

- **d’adopter** le guide de procédure relatif à la prise en gestion des réseaux et de la collecte des déchets en cas de rétrocession de voie privée à une commune.

Par : **POUR : 38 voix** – unanimité des suffrages exprimés.

36. DELIBERATION N°53/2019 : MISE A DISPOSITION GRATUITE DE GOBELETS EN PLASTIQUE POUR LES CRECHES ET LES ECOLES DU TERRITOIRE

Monsieur le Président propose :

- **approuver** la mise à disposition gratuite de gobelets en plastique réutilisables pour les écoles et crèches du territoire
- **approuver** la convention annexée à la présente délibération
- **autoriser** Monsieur le Président à signer, en tant que personne responsable, toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de ce service ;

Par : **POUR : 38 voix** – unanimité des suffrages exprimés.

37. QUESTIONS DIVERSES :

Néant.

La séance est levée à 20h30.

Le Président



Hervé CHERUBINI